



GFAR

**GLOBAL FORUM ON AGRICULTURAL RESEARCH
FORUM MONDIAL DE LA RECHERCHE AGRICOLE
FORO GLOBAL DE INVESTIGACION AGROPECUARIA**

**Renforcement des liens fonctionnels entre
les organisations de la société civile et
les instituts nationaux de recherche agricole
pour une recherche agricole efficace au service du développement
durable**

**Proposition de projet à la Commission européenne (CE)
d'initiative en Afrique subsaharienne (ASS) soutenue par le Secrétariat du Forum mondial de la
recherche agricole (GFAR)**

Janvier 2004

Table des matières

1.	RÉSUMÉ	3
2.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
2.1.	LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE : DE NOUVELLES PARTIES PRENANTES.....	4
2.2.	LES ORGANISATIONS PAYSANNES (OP).....	5
2.3.	LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG).....	6
2.4.	LA VALEUR AJOUTEE PAR LE FORUM MONDIAL DE LA RECHERCHE AGRICOLE (GFAR).....	6
3.	BUT ET OBJECTIF	7
4.	APPROCHES.....	8
4.1.	<i>Développement de groupes d'intérêt.....</i>	<i>9</i>
4.2.	<i>Renforcement de la participation au niveau national et régional</i>	<i>9</i>
5.	MÉTHODES	10
5.1.	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	10
5.2.	ACTIVITES.....	11
	Figure 1 : Initiatives prévues de renforcement de la société civile soutenues par le GFAR	12
5.2.1.	<i>Phase 1 : Détermination des caractéristiques et des besoins des OSC</i>	<i>12</i>
5.2.2.	<i>Phase 2 : Développement et renforcement des capacités des groupes</i>	<i>14</i>
5.3.	ATELIER DE FIN DE PROJET	16
6.	RÉSULTATS ATTENDUS.....	16
	Tableau 1 Activités et résultats escomptés.....	17
7.	BENEFICAIRES.....	18
8.	PROGRAMME DE TRAVAIL	18
	Tableau 2 Programme de travail.....	18
9.	ADMINISTRATION ET GESTION.....	19
10.	BUDGET.....	20
	Tableau 3. Budget en Euros (€) à titre indicatif.....	20
11.	ANNEXES.....	23
ANNEXE 1.	LES PARTENAIRES DU GFAR.....	23
ANNEXE 2.	MANDAT DU GROUPE D'EXPERT (GE).....	24
ANNEXE 3.	MANDAT DU COORDINATEUR DE PROJET (CP).....	26
ANNEXE 4.	MANDAT DU GROUPE DE GESTION DU PROJET (GGP).....	28
ANNEXE 6.	MATRICE DU CADRE LOGIQUE	29

1. RÉSUMÉ

Le but de ce projet est de renforcer les capacités des organisations de la société civile (OSC) impliquées dans la Recherche agricole pour le développement (RAD), de telle sorte qu'elles puissent participer efficacement à tous les aspects de la RAD au niveau national, régional et interrégional.

Ce projet repose sur le principe qu'il ne suffit pas d'offrir à ces groupes d'intérêt venant de la société civile, un siège dans une instance de prise de décision à quelque niveau que ce soit (national, régional ou mondial) pour qu'ils participent efficacement à la RAD. Il faut également, à la fois renforcer ces groupes, mais aussi développer un système à plusieurs niveaux qui assure une interaction étroite entre le niveau local, national, régional et interrégional. Cette interaction entre ces différents niveaux est à la base même de l'élaboration d'un programme mondial de RAD.

Cette initiative a deux volets que les OSC participantes vont mettre en œuvre. Le premier volet est centré sur le renforcement des capacités des organisations paysannes participantes et des Organisations non-gouvernementales (ONG) impliquées dans la RAD en Afrique subsaharienne –ASS. Ce volet comprend un autodiagnostic institutionnel participatif et une évaluation des besoins, suivis d'activités appropriées de renforcement des capacités permettant de répondre aux besoins diagnostiqués. On trouve parmi ces activités le partage de connaissances et d'informations obtenues dans des séminaires, des ateliers et autres travaux de groupe, des programmes formels et informels de formation à la gestion de projet, en particulier l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets, des stratégies de communication et de partage de l'information et de soutien des capacités.

Le second volet est axé sur une plus grande implication des OSC participantes aux activités de RAD et aux procédures de prise de décision à un niveau national et régional. Ceci peut donner lieu à des activités de constitution de réseaux, d'échange d'informations et de partage des connaissances, de participation active aux procédures définissant le programme de RAD et à la mise en œuvre d'activités collaboration de recherche et développement, venant soutenir les priorités de recherche régionale et répondant aux besoins de la communauté.

Le but ultime est de favoriser le développement d'OSC pour les rendre mieux organisées, plus fortes, et donc en mesure de travailler avec des institutions de recherche et d'occuper la place qui doit leur revenir dans les organes de prise de décision, là où ils sont à même d'influencer les activités d'ARD à tous les niveaux.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Il y a environ vingt à trente ans, on s'est efforcé de réorganiser les organismes de recherche agricole dans le sud et de transformer des instituts nationaux de recherche

agricole (INRA), travaillant chacun de leur côté, en systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) où l'INRA collabore étroitement avec les autres parties prenantes actives dans le secteur, à savoir les universités, les OSC et le secteur privé. Bien souvent, ce processus de transformation, commencé il y a plusieurs années, n'est pas encore achevé et ne fonctionne pas correctement pour un certain nombre de raisons. Tout d'abord, certains INRA ne collaborent pas pleinement avec les autres acteurs, notamment les OSC, et ne leur donnent pas la possibilité de participer activement à tous les stades de l'initiative de RAD, c'est-à-dire depuis l'identification du problème, en passant par l'élaboration de réponses, et jusqu'au contrôle, au suivi et à l'évaluation des réponses, ainsi qu'à l'utilisation des résultats appropriés qui ont été obtenus. Ensuite, beaucoup d'OSC ont de bonnes intentions, des idées et l'enthousiasme nécessaire, mais ne disposent pas des ressources pour collaborer pleinement avec les INRA, à tous les niveaux de l'initiative de RAD énumérés ci-dessus.

À peu près au moment où cette réorganisation du système de RAD se développait, les gouvernements ont dû faire face à des mécanismes d'ajustement structurel, qui les ont notamment obligés de réduire et dans certains cas d'abandonner totalement des investissements destinés à fournir des biens et des services à la population, en particulier dans le domaine de la santé, de la recherche agricole pour le développement et pour toute une série d'autres services sociaux. Le vide ainsi créé a été comblé par différents groupements et types d'OSC, qui se sont appliquées à fournir à leurs communautés les services sociaux abandonnés. Elles ont également contribué à préserver ou développer des systèmes permettant à ces communautés d'avoir des moyens d'existence, souvent grâce à la promotion d'activités de RAD qu'elles assuraient elles-mêmes ou en collaboration avec des institutions de recherche. Dans ce contexte, la création de liens fonctionnels solides entre ces OSC et le SNRA constitue un progrès important et nécessaire dans l'amélioration des moyens d'existence des communautés de base. Autrement dit, il est rare aujourd'hui qu'on aborde les besoins réels des communautés et qu'on développe et mette en oeuvre des activités de RAD contribuant à ces besoins, avec une incidence minimale sur la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la gestion responsable des dotations en ressources naturelles, sans que les communautés soient fortement impliquées, soit directement soit par le biais d'OSC.

2.1. Les organisations de la société civile : de nouvelles parties prenantes

Comme indiqué ci-dessus, le nombre d'OSC visant à combler le vide créé par l'absence ou l'inefficacité des gouvernements s'est fortement accru et ce phénomène est considéré comme étant aussi caractéristique par exemple que la montée du nationalisme qu'on a connue au début du vingtième siècle. Dans ce cadre, il est difficile de définir avec précision le terme de société civile, en raison de son dynamisme, de ses changements de nature et de ses variations d'une région à l'autre. Plusieurs définitions de travail ont été proposées dans la littérature et la définition suivante semble convenir pour la question débattue ici. Les OSC sont des organisations et des associations poursuivant des buts collectifs, dépassant le cercle de la famille, le domaine de l'Etat et celui du marché, bien qu'entretenant d'étroites relations avec eux (Reuben 2002). Selon Salamon (2000), ces groupes, considérés comme des sphères d'action sociale en dehors du marché et de

l'Etat, se définissent par les caractéristiques suivantes : même s'ils n'ont pas été juridiquement constitués, ils sont organisés et institutionnalisés ; ils sont privés et ne font pas partie des pouvoirs publics ; ils sont sans but lucratif – ils ne génèrent pas de gains ni de revenu pour leurs dirigeants ou leurs propriétaires ; ils sont organisés pour le contrôle de leurs propres activités – autogouvernance ; et ils encouragent une participation bénévole. Ces caractéristiques et d'autres encore seront précieuses pour orienter le choix des OSC devant participer à la mise en oeuvre de cette proposition. Il y a deux groupes d'OSC qui jouent un rôle important dans le Forum mondial de la recherche agricole (GFAR) et qui ont contribué de bien des façons au développement de ce projet : les organisations paysannes (OP) et les organisations non gouvernementales (ONG).

2.2. Les organisations paysannes (OP)

Les organisations paysannes sont des « groupes de producteurs ruraux réunis pour créer des organisations, basées sur le principe de la libre adhésion, afin de poursuivre les intérêts communs spécifiques de leurs membres – le développement technique et économique au profit de leurs membres et le maintien de relations avec des partenaires intervenant dans leur environnement économique et institutionnel¹ ». Les OP jouent un rôle clé dans l'acquisition et l'utilisation de connaissances et c'est avant tout sur elles que repose la tâche de s'assurer que les résultats de la recherche sont mis à profit dans les méthodes de production ou dans les pratiques de gestion des ressources naturelles. Les OP se regroupent de plus en plus en fédérations au niveau national, régional et international, pour traiter les questions de produits de base, de marché, de communauté et d'agriculture. Les OP et les ONG conjuguent souvent leurs forces pour la défense de leurs intérêts.

Comme les agriculteurs sont à la fois à l'origine de la recherche et ses utilisateurs, il est essentiel que le système mondial de RAD réponde à leurs besoins. Les organisations paysannes apportent des avantages appréciables à leurs membres au niveau du développement de la production, de la commercialisation, de la planification de programme et de sa mise en oeuvre. Il est important d'admettre que les agriculteurs innent, qu'ils ont élaboré des mesures permettant de répondre aux problèmes agricoles, qu'ils possèdent un savoir que les chercheurs peuvent acquérir auprès d'eux ; ils jouent un rôle clé dans l'utilisation des connaissances et dans leur génération et ce sont eux en premier qui doivent créer des liens entre la recherche, sa vulgarisation et les agriculteurs. Pourtant, les organisations paysannes restent encore largement une ressource inexploitée dans la recherche agricole mondiale. Or, les agriculteurs constituent la colonne vertébrale de l'agriculture, et par conséquent leur contribution et leur participation à la RAD sont primordiales. Les organisations paysannes renforcent l'impact des agriculteurs et elles créent des canaux par lesquels les agriculteurs peuvent participer à la prise de décision et influencer le RAD, à des niveaux qui dépassent le cadre de l'exploitation.

En raison des étroites relations déjà existantes entre les OP et les ONG, le renforcement de leurs capacités doit se faire en même temps afin de leur permettre de développer des

¹ Hussein, Karim, 2000. "Farmers' organizations and agricultural technology: institutions that give farmers a voice". Overseas Development Institute, Portland House, Stag Place, London SW1E 5DP

partenariats concertés avec d'autres auteurs importants pour le RAD, comme les établissements d'enseignement agricole.

2.3. Les organisations non gouvernementales (ONG)

Les ONG jouent un rôle crucial dans l'aménagement des ressources naturelles, apportant un soutien à l'innovation, à la vulgarisation et au développement dans le domaine agricole, à l'éducation, et à la fourniture de services en matière de santé. Par ailleurs, les ONG créent de plus en plus de réseaux et de consortiums bâtis autour de thèmes ou d'intérêts géographiques, afin d'accroître leur influence par l'échange d'idées et d'informations, mobiliser les aides et gagner en notoriété en parlant d'une seule voix.

Pour simplifier, on peut répartir les ONG en organisations opérationnelles et en groupes de soutien, chaque catégorie étant essentielle et complémentaire l'une de l'autre dans le domaine de la RAD. Les ONG opérationnelles contribuent directement à l'amélioration des pratiques agricoles et du bien-être rural avec une localisation spécifique; leurs membres travaillent directement dans les communautés rurales, elles mènent des recherches avec les agriculteurs, elles établissent des liens de recherche officiels avec les agriculteurs intéressés par des expérimentations et elles offrent des services de vulgarisation. On les trouve au niveau local, national et international. Les ONG de soutien cherchent à influencer les politiques agricoles, le choix des priorités et les stratégies. La plupart d'entre elles s'efforcent d'exercer une pression en matière de commerce, de marchés, de représentation des agriculteurs dans les organes de prise de décision, et de droits de propriété intellectuelle. Les ONG de soutien appellent de plus en plus à un changement fondamental dans les pratiques de la RAD, par exemple en faveur d'une recherche plus durable, plus axée sur l'agriculteur, d'une meilleure collaboration entre les agriculteurs et les chercheurs, et d'une prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la recherche agricole. Ce type d'ONG opère en général au niveau national et international.

Du fait que ces deux catégories d'ONG sont présents activement tant au niveau des communautés qu'au niveau international, elles constituent des partenaires importants dans toute initiative de RAD, ce qui renforce leur rôle primordial dans les progrès de la RAD.

2.4. La valeur ajoutée par le Forum mondial de la recherche agricole (GFAR)

Le Forum mondial de la recherche agricole (GFAR) est le résultat du travail collectif de nombreux acteurs intervenant dans la RAD en vue de répondre aux attentes actuelles de la société, qui demande simultanément au secteur agricole de réduire la pauvreté, d'assurer la sécurité alimentaire et de gérer avec respect l'environnement. Afin de répondre efficacement à cette triple demande, les acteurs devraient travailler ensemble dans un esprit de collaboration, afin de tirer parti des économies d'échelle. Le GFAR a donc été créé en octobre 1996 pour servir de plateforme au développement de partenariats stratégiques entre parties prenantes impliquées dans la RAD. La plateforme permet aux autres acteurs qui la composent de : partager des connaissances et d'échanger des informations ; bâtir des partenariats pour le développement et la mise en œuvre

d'activités répondant efficacement aux questions de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté et d'utilisation durable des ressources naturelles ; apporter une autonomie et un appui aux parties prenantes moins privilégiées, de telle sorte qu'elles puissent contribuer efficacement au dialogue mondial et à la production de biens pour la population mondiale.

Les parties prenantes du GFAR (voir Annexe 1) savent parfaitement que les OSC, composées essentiellement d'organisations paysannes, d'organisations de base communautaires et d'ONG, constituent le maillon faible de la chaîne de partenariat du GFAR. Les acteurs du Forum mondial sont conscients qu'il faut établir et développer des liens fonctionnels entre ces groupes et les institutions de recherche pour que les résultats des efforts de recherche soient effectivement utiles à ces groupes d'utilisateurs. Elles reconnaissent en outre que tout lien entre ces deux groupes importants d'acteurs ne peut fonctionner si l'un d'eux n'est pas à même de faire connaître sa vision, ses attentes et ses exigences propres, de telle sorte que le partenariat soit fructueux. La première évaluation externe du Forum mondial a reconnu cette exigence et indiqué : « *L'une des principales responsabilités du Secrétariat du GFAR est d'aider les parties prenantes à se développer. C'est particulièrement le cas des organisations d'agriculteurs, qui éprouvent une certaine peine à se faire entendre dans les prises de décision concernant la recherche agricole. Il est nécessaire, pour y remédier, d'adapter beaucoup plus la recherche aux besoins des agriculteurs et des ONG, en tenant compte de leur grand nombre et de leurs objectifs très divers.* »

On a conclu dans l'évaluation que ces deux groupes de parties prenantes devaient continuer à bénéficier d'une attention particulière et d'une aide permettant le renforcement des capacités des OSC. Cette proposition, par son but, ses objectifs et ses approches, devrait donc renforcer ces capacités et contribuer au renforcement des liens fonctionnels essentiels entre ces groupes et les organismes de recherche agricoles.

3. BUT ET OBJECTIF

Le but ultime de cette proposition est de permettre à la recherche agricole de mieux contribuer au développement durable.

Cette proposition repose sur l'hypothèse selon laquelle une participation active des OSC à tous les stades de la RAD est un facteur essentiel pour atteindre ce but, et que cette participation ne peut être active ni avoir un sens si les OSC sont dans l'incapacité d'influencer les autres partenaires. Il faut donc les doter d'une capacité d'influencer les décisions et les politiques, et de participer activement aux activités de base. Il est donc nécessaire de développer ce qui est décrit comme étant un lien fonctionnel. Afin de parvenir à ce but, le projet proposé va avoir l'objectif suivant

Objectif : Renforcer la capacité des organisations de la société civile impliquées dans la recherche agricole pour le développement, de telle sorte qu'elles puissent contribuer

efficacement aux activités de RAD, à la base, et aux procédures de gouvernance et de prise de décision, concernant la RAD, à divers niveaux (national, régional et interrégional).

Cette approche double s'impose dans la mesure où les activités de base ont une incidence directe sur les ménages et les communautés, alors que les processus de gouvernance et de prise de décision à d'autres niveaux et jusqu'au niveau mondial affectent souvent ce qui est réalisé et la manière dont on le réalise au niveau de la communauté. D'où le besoin des OSC d'être impliquées aux deux niveaux et la nécessité de renforcer leurs capacités afin qu'ils soient en mesure d'assumer ces rôles efficacement.

4. APPROCHES

Cette proposition, qui sera mise en œuvre par les OSC participantes, est articulée autour des questions discutées par le GFAR avec les ONG et les organisations paysannes parties prenantes, pendant les conférences de Dresden et de Dakar, à savoir le développement et le renforcement des groupes de la société civile et la participation des OSC au niveau national et interrégional. Ces questions se complètent et se renforcent mutuellement ; elles sont en outre essentielles dans la mission du GFAR de mobiliser les parties prenantes impliquées dans la RAD. Ces questions, enfin, facilitent les efforts collectifs en vue de réduire la pauvreté, d'améliorer la sécurité alimentaire et de promouvoir une utilisation durable des ressources naturelles. L'un des atouts principaux du GFAR est de fournir un lieu de rencontre où les groupes parties prenantes peuvent réunir leurs avantages comparatifs en matière de recherche et développement. Il faut que le GFAR appuie fermement les différents acteurs diverses parties prenantes pour renforcer leurs bases. Ceci est particulièrement vrai pour les organisations paysannes, dans la mesure où on les écoute relativement peu lors de la prise de décision en matière de recherche agricole. Cela prévaut également pour les ONG, du fait de leur grand nombre et de leur diversité. Grâce à un soutien effectif, les organisations paysannes et les ONG pourront être impliquées davantage dans la recherche agricole nationale et il est clair que cela facilitera le passage des INRA au SNRA².

Le GFAR a pour philosophie de travailler par le biais d'organisations parties prenantes déjà constituées au lieu de créer des structures nouvelles et parallèles. Durant les deux dernières années, les principaux contacts du GFAR avec les agriculteurs ont été réalisés avec *la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA)* et *Via Campesina*. La FIPA rassemble les organisations nationales qui représentent les exploitants familiaux du monde entier et sont généralement dotées d'un statut consultatif auprès des Nations Unies. *Via Campesina* est un organe de coordination qui réunit des organisations de paysans sans terre, de petits exploitants, d'ouvriers agricoles et de populations autochtones. Dans le cas des ONG, le GFAR travaille en étroite collaboration avec le

² Actuellement, il existe plusieurs cas où les SNRA sont simplement les INRA d'un pays ou d'une région donnée, bien qu'ils élargissent à présent leur base afin de mieux utiliser leur expérience collective et d'intégrer des représentants d'universités, du secteur privé, des services de vulgarisation, des ONG et des organisations paysannes.

Comité des ONG créé par le *GCRAI* (CONG), du fait qu'à ce jour il n'existe pas de fédération mondiale des ONG concernée par la RAD. Grâce à cette initiative, le GFAR étend ses alliances avec la société civile en développant des activités dans ce cadre. Récemment, au cours de l'assemblée générale annuelle du GFAR (RGA 03) qui s'est tenue à Nairobi du 25 au 27 octobre 2003, la représentante des ONG, Mme Monica Kipiriri, a été élue vice-présidente du GFAR. Ceci montre bien l'importance que le GFAR attache aux OSC au niveau mondial.

4.1. Développement de groupes d'intérêt

Pour renforcer les groupes d'intérêt, il est important d'aider au développement d'entités spécifiques propres aux différents acteurs de la communauté mondiale de la RAD. Cette approche renforce la capacité de contribuer aux travaux nationaux et régionaux en discutant des politiques et en les influençant, en participant à l'établissement d'un ordre de priorités et en proposant des projets susceptibles d'être mis en oeuvre par plusieurs parties prenantes. Pour que ces groupes élaborent leur propre identité, ils doivent :

- a) Élaborer une vision qui permette d'avoir un cadre d'action cohérent ;
- b) Élaborer un programme stratégique relatif aux questions de politique et d'institutions dans le domaine de la recherche agricole et du développement technologique, approprié à chaque niveau national régional, et interrégional;
- c) Renforcer leurs capacités afin d'accéder à l'information et de la gérer, en particulier grâce au développement et à l'utilisation de leur propre site Web, permettant un dialogue entre eux et d'autres groupes, une discussion sur les options en matière de politique et l'élaboration d'une position commune sur les principales questions de la RAD ;
- d) Élaborer des mécanismes leur permettant de : i) mieux faire entendre leur voix, ii) favoriser le dialogue et la réflexion, iii) leur donner l'opportunité de négocier ce qu'ils peuvent et devraient faire ensemble et avec d'autres parties prenantes ; iv) pouvoir proposer et lancer des projets utiles ; et
- e) Élaborer un système de Suivi & Évaluation de leurs activités respectives et de celles des autres groupes.

Si ces activités sont menées collectivement, elles vont permettre l'émergence d'un engagement fort au sein de la société civile, pour qu'elle participe et contribue effectivement à la RAD. Dans cette perspective il est nécessaire qu'existe une sensibilisation aux principales questions de la RAD, à l'incidence de ces questions sur chaque groupe d'intérêt et à la façon dont le projet va aborder ces questions.

4.2. Renforcement de la participation au niveau national et régional

La seconde dimension dans le développement d'un groupe d'intérêt, c'est de le rendre à même de participer, au niveau national et régional/sous-régional, à la définition des programmes de RAD. En matière de RAD, on passe dans des nombreux pays en développement peu à peu du modèle des instituts nationaux de recherche agricoles (INRA) à celui des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA). Ces SNRA sont

des réseaux de relations systémiques reliant les différents acteurs qui opèrent dans le secteur de la RAD d'un pays : les INRA, les services de vulgarisation, les universités, les ONG, les organisations paysannes, le secteur privé et les organisations communautaires. Des instances nationales apparaissent simultanément en tant qu'espace de dialogue entre des différentes parties prenantes ; elles favorisent une meilleure compréhension réciproque et l'établissement de programmes nationaux. Les SNRA et les instances nationales constituent les deux faces de la même médaille et elles jouent un rôle central dans l'agriculture et le développement national. Il est important, pour la société civile comme pour les intérêts agricoles nationaux, d'intégrer les parties prenantes impliquées dans la RAD, en particulier les organisations paysannes et les ONG, en raison du rôle essentiel qui est le leur dans la production, la recherche et le développement agricole, et des possibilités des OSC de contribuer et de participer activement à de telles tâches.

Les SNRA ont également créé des organisations au niveau régional ou sous-régional⁽³⁾, auxquelles on commence à intégrer des organisations paysannes, des ONG, des universités et le secteur privé impliqués dans la recherche agricole. Le GFAR apporte son appui aux initiatives visant à incorporer les OSC dans ces instances en prenant trois mesures : (a) identifier des points focaux régionaux des ONG et des organisations paysannes ; (b) favoriser l'intégration des ONG et des représentants des agriculteurs aux Comités exécutifs des instances régionales et sous-régionales ; et (c) « ouvrir », dans plusieurs régions, à toutes les parties prenantes, le processus de détermination des priorités régionales.

Pour qu'elles participent à la RAD mondiale, il faut que les OSC soient fortes et que les réseaux nationaux et régionaux de RAD fonctionnent bien, afin de permettre aux représentants qui siègent dans les organes collégiaux mondiaux de communiquer efficacement avec leurs mandants et donc de les représenter. A ce jour, les OSC impliquées dans la RAD ont des rapports suivis avec le Comité directeur du GFAR et de plus en plus avec le Conseil exécutif du GCRAI. En rendant les ONG et les organisations paysannes mieux à même de participer à ces deux structures mondiales de RAD, on renforce leur aptitude à coopérer avec d'autres structures et réseaux mondiaux. De même, cela donne une chance de favoriser la représentation et la participation d'OSC à des instances et des structures au niveau régional, sous-régional et national.

5. MÉTHODES

5.1. Localisation géographique

À la suite d'une série de consultations préliminaires avec la DG AIDCO de la Commission européenne, il a été décidé que le projet serait axé exclusivement sur l'Afrique subsaharienne, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il s'agit de la région où le besoin d'amélioration des liens fonctionnels entre les OSC et les institutions de recherche

³ voir notamment le cas en Afrique subsaharienne

est ressenti avec le plus d'acuité. En second lieu, le projet proposé va offrir une chance unique de coopérer avec le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), l'instance régionale du GFAR la plus récemment créée, et ses structures sous-régionales, et de les renforcer. En troisième lieu, il est prévu que ce projet vienne s'ajouter à d'autres initiatives similaires, bénéficiant d'un appui du Secrétariat du GFAR pour le renforcement des OSC dans le domaine de la RAD, qui peuvent être axées sur d'autres régions. Par exemple, un projet présenté au financement du CIDA⁴ (Comité interaméricain pour le développement agricole) peut avoir pour cible des OSC d'Amérique latine et des Caraïbes, alors qu'un autre projet concernant la région Asie Pacifique peut être dirigé vers l'IFAD⁵ (Fonds international de développement agricole) et solliciter son appui. Enfin, une initiative disposant de l'appui du gouvernement français⁶ va concerner l'Asie de l'Ouest et l'Afrique du Nord tout comme le Cambodge, le Laos et le Vietnam dans la région Asie Pacifique.

La Figure 1 indique la couverture mondiale ainsi prévue. Si tous les projets envisagés sont financés et mis en œuvre, le processus de mise en place du projet et ses résultats vont servir de modèle d'approche pour le renforcement des OSC et l'amélioration des liens fonctionnels entre elles et les institutions nationales de recherche.

5.2. Activités

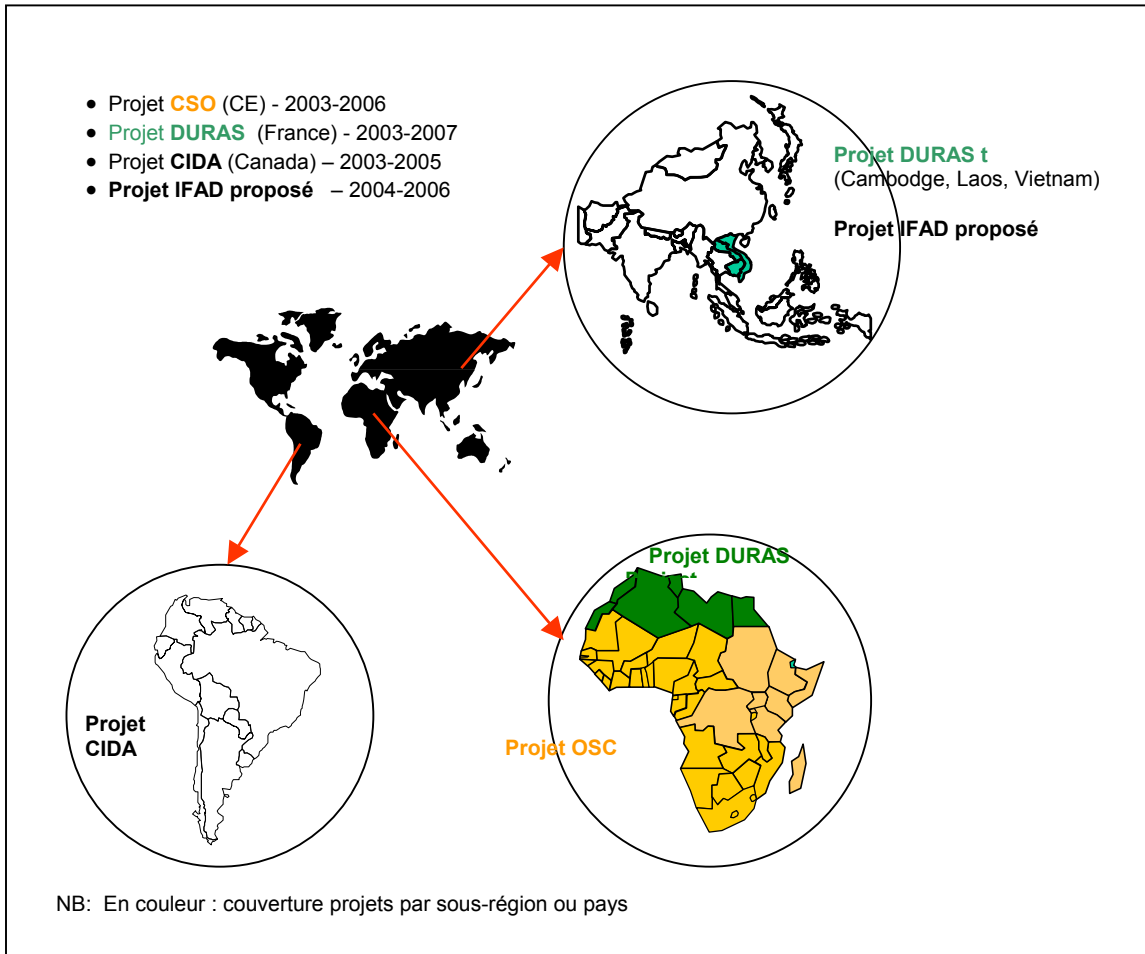
La mise en œuvre du projet sera basée sur des approches participatives, afin de garantir que tous les partenaires sont pleinement impliqués à chaque étape du processus. Comme on l'indique ci-après, le projet va mettre l'accent sur le renforcement des capacités grâce à la formation et à la constitution de réseaux d'OSC. Il sera également axé sur des initiatives de recherche et développement bien choisies, menées par les OSC en coopération avec d'autres partenaires. Dans ces conditions, les OSC pourront disposer des moyens d'identifier et de défendre les priorités basées sur les besoins des communautés qu'elles représentent. Elles pourront également devenir des interlocuteurs crédibles pour les chercheurs et répondre aux besoins par des activités de recherche et développement à ces besoins. Les activités se dérouleront en deux phases. L'évaluation des caractéristiques et des besoins se fera dans une première phase, suivie d'une mise en œuvre basée sur les résultats des études et des actions préparatoires de la première phase. En d'autres termes, les efforts seront d'abord concentrés sur le travail préparatoire d'identification des OSC participantes et sur l'évaluation de leurs besoins, puis la phase deux sera consacrée au renforcement des capacités et au soutien d'une participation active à une recherche concrète et axée sur l'action. Cette recherche, menée en collaboration avec des INRA, se fera dans des domaines spécifiques identifiés conjointement avec les OSC et répondant à des demandes locales.

⁴ Partenariats stratégiques dans la recherche agricole pour le développement durable

⁵ Approches innovantes en partenariat pour l'amélioration des moyens d'existence dans les populations rurales pauvres

⁶ Programme DURAS.

Figure 1 : Initiatives prévues de renforcement de la société civile soutenues par le GFAR



5.2.1. Phase 1 : Détermination des caractéristiques et des besoins des OSC

Les activités de la Phase 1 vont être menées par une équipe d’experts composée de trois personnes (voir en annexe 2 leurs profils et les termes de référence), aidée par le coordinateur du projet (voir en annexe 3 et 4 son profil et les termes de référence). Les activités vont comprendre l’identification, la détermination des caractéristiques et la classification (typologie) des OSC impliquées dans la RAD. Il y aura notamment dans l’approche une recherche et une analyse de la littérature sur le sujet, des consultations effectuées auprès d’autres organisations et groupes ayant réalisé des études semblables tels que l’IFAP et des organisations donatrices comme le Centre technique de coopération agricole et rural ACP-UE (CTA), la Fondation Ford, le DFID – Programme de soutien aux moyens d’existence, etc). Ces consultations, la recherche de littérature et les études théoriques vont être complétées par des visites sur le terrain dans plusieurs pays d’Afrique subsaharienne, permettant de préciser certains résultats des études théoriques (le nombre de ces pays ne doit pas dépasser 4). Au cours de cette même période, qui

durera environ 3 mois (1 mois d'étude théorique, 2 mois d'études sur le terrain), les coordinateurs du projet vont lancer certaines actions de sensibilisation au projet, notamment des consultations, des publications/documents électroniques et écrits sur le projet, des ateliers et réunions dans le but d'informer, d'impliquer et d'associer d'autres parties prenantes telles que les INRA concernées, les décideurs et le secteur privé. Parmi les résultats attendus de ce premier ensemble d'actions, on trouve : l'identification des OSC ayant une activité dans la RAD, la définition de leur profil et de leurs caractéristiques, la contribution à l'élaboration d'une base de données sur de telles OSC, l'élaboration d'un ensemble de critères déterminants dans le choix des OSC participantes et l'identification d'un certain nombre d'OSC répondant à ces critères. Par ailleurs, on aura pu sensibiliser au projet d'autres parties prenantes utiles.

Après une analyse des résultats de cette première série d'activités, l'équipe de gestion du projet (voir en annexe 4 ses membres et ses fonctions), disposant de l'aide de l'équipe d'experts et des coordinateurs du projet, va sélectionner les OSC participant au projet (6 au maximum). Les activités de la deuxième partie de la phase 1, à savoir un autodiagnostic institutionnel et une évaluation des besoins, seront alors effectuées par les OSC participantes, sur une période de quatre mois, avec l'assistance de l'équipe d'experts et des coordinateurs du projet. L'équipe d'experts va concevoir l'approche et les méthodes pour la mise en œuvre de cet autodiagnostic institutionnel et de l'évaluation des besoins.

L'évaluation des besoins et le diagnostic devront permettre d'identifier des obstacles à des liens fonctionnels efficaces avec les INRA, tels qu'ils ont été déjà définis, de déterminer un ensemble de besoins prioritaires et de recommander des approches stratégiques pour répondre à ces besoins.

Ces résultats seront alors présentés lors d'un atelier/retour d'informations de méthodologie auquel les parties prenantes suivantes seront invitées : des OSC participant au projet ou non ; des spécialistes du domaine, ayant une expérience dans la formation, la constitution de réseaux, l'information, la gestion de la communication, les approches participatives et la connaissance du système mondial de recherche agricole ; des représentants d'organisations telles que l'ISNAR (le Service pour la recherche agricole nationale), l'ICRA (l'Association internationale rurale catholique) et l'IFAP (Fédération internationale des producteurs agricoles) ; ainsi que des représentants des INRA, des responsables politiques et du Centre technique de coopération agricole et rurale.

L'atelier devra donner une appréciation sur l'évaluation des besoins et le diagnostic, modifier et/ou valider les résultats obtenus et recommander des activités, des approches et des outils qui pourraient être utilisés pour la mise en œuvre des activités de la phase 2.

L'atelier devra : valider les activités de la phase 1, identifier les activités nécessaires à la réduction des contraintes indiquées et les moyens de les mettre en œuvre afin de renforcer les liens fonctionnels avec les INRA.

5.2.2. Phase 2 : Développement et renforcement des capacités des groupes

Les résultats des activités de la phase 1, et en particulier de l'atelier de méthodologie vont conditionner dans une large mesure les activités de la phase 2 à mettre en place pour répondre à l'objectif du projet. Néanmoins, sur la base de l'expérience acquise dans la collaboration avec les OSC, un certain nombre d'activités décrites ci-après semblent appropriées et vont apporter des informations supplémentaires, à examiner, modifier et valider à la fin de la première phase.

5.2.2.1. Activités possibles en vue du développement et du renforcement des capacités des groupes d'intérêt:

i) Activités de formation et de renforcement des capacités, en particulier dans le domaine du développement des organisations. Il s'agit d'améliorer l'aptitude des OSC à collaborer avec d'autres parties prenantes dans la RAD au niveau du dialogue sur la politique ou du développement/mise en œuvre du projet, afin que ces OSC puissent faire avancer des projets répondant aux besoins locaux, acquérir une plus grande influence dans la prise de décision et être mieux acceptées en tant que partenaires à part entière dans le développement. Ces activités comprennent, sans que la liste soit limitative, les techniques de gestion, d'animation et de négociation, de développement, mise en œuvre et suivi/évaluation de projet⁷ ; la constitution de réseaux avec des OSC d'autres régions ; la définition de procédures pour encourager et améliorer les interactions ; le réexamen des principales priorités de recherche dans le domaine de la RAD ; et la formulation d'un Plan d'action pour le renforcement de la collaboration des OSC avec les INRA.

ii) Développement du partage de l'information par les OSC et des capacités de communication. Ceci devrait améliorer la communication interne au sein des organisations et externe avec d'autres organisations. Le but est de faciliter le partage de l'information et de renforcer la capacité de communiquer avec d'autres sur des questions de RAD relevant de leur domaine. A cette fin, diverses techniques d'information et de communication seraient employées, en insistant sur des médias de petites dimensions et appropriés, que les utilisateurs locaux peuvent facilement gérer et « contrôler », par exemple des bulletins préparés par des ONG et des organisations paysannes elles-mêmes, dans la langue parlée dans la région, ainsi que des émissions de radio destinées aux ruraux.⁸

iii) Activités de renforcement des capacités techniques, telles que des ateliers, des séminaires et des débats électroniques de caractère technique, avec la

⁷ On peut explorer, entre autres voies, une collaboration avec le Service international pour la recherche agricole nationale (ISNAR), afin d'entreprendre conjointement ce type d'action de renforcement des capacités.

⁸ Il existe une possibilité de collaboration aux projets en cours de la FAO sur le développement de la communication pour le développement, notamment ceux de radiodiffusion rurale participative et interactive.

participation des INRA, en abordant des thèmes comme l'approche biotechnologique et écologique de l'agriculture durable dans divers écosystèmes agricoles. La recherche nationale/régionale de priorités pour le développement, l'affectation de ressources pour la RAD, etc. Ceci doit conduire au développement d'une recherche commune aux OSC et aux INRA dans le cadre d'une approche à partir de la base.

iv) Apprentissage sur une base transnationale grâce à des consultations internes à une région et interrégionales pour faciliter l'échange de savoir-faire et d'expérience, soit sous forme de discussions électroniques soit de dialogues face à face. Le Secrétariat du GFAR, par sa fonction de forum, peut également organiser des forums et encourager débats et dialogues entre les parties prenantes sur ces thèmes. L'utilisation intensive de cette fonction du GFAR pour des forums régionaux et sous-régionaux va être facilitée, de telle sorte que les dimensions régionales seront soulignées, ce qui pourrait être l'amorce de partenariats pour une collaboration interrégionale. Le résultat de ces dialogues va être largement diffusé et partagé avec les autres parties prenantes afin d'exercer une influence sur les politiques de RAD.

5.2.2.2. Activités spécifiques de renforcement des liens fonctionnels

Un certain nombre d'activités, venant en complément de ce qui précède, vont être menées afin de créer ou de renforcer des liens fonctionnels entre les OSC participantes et les INRA concernées. On peut citer notamment :

i) Une recherche menée en collaboration par des agriculteurs et des chercheurs sur des thèmes prioritaires, identifiés comme des priorités régionales, et sur le résultat des échanges d'expérience et de savoir-faire. Un certain nombre d'études pilotes pourraient être réalisées de cette manière. En outre, les participants (OSC et INRA) auront la possibilité – et ils y seront encouragés – d'élaborer des projets plus importants, en collaboration, et de concourir pour l'obtention de la subvention liée au projet DURAS du GFAR ou à d'autres formules de ce type.

ii) Participation et implication d'OSC, grâce à un soutien et à un appui financier, à diverses formules et structures de gouvernance dans la RAD, au niveau national et régional. Ceci permet à ces OSC de participer aux procédures de prise de décision. L'expérience que le GFAR a déjà acquise dans des activités similaires peut être utile⁹ à cet égard.

⁹ Par exemple, le secrétariat a aidé et appuyé les efforts d'un réseau d'ONG et d'organisations paysannes, le Réseau Ouest et Centre Afrique pour la Recherche Participative Agricole (ROCAPA) visant à se renforcer et à s'axer sur des questions essentielles. Il s'agissait d'exercer une certaine influence sur la politique de recherche agricole dans l'organisation sous-régionale de l'Afrique occidentale et centrale. On a effectué un premier pas dans la réalisation de ce but lors de la réunion du Comité exécutif du CORAF (Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement), qui s'est tenue en juillet 2002 en Côte d'Ivoire, lorsque deux sièges au Comité exécutif du CORAF ont été attribués à des représentants d'ONG et d'organisations paysannes. Ce projet peut appuyer une initiative semblable.

5.3. Atelier de fin de projet

Un atelier de fin de projet sera organisé pour présenter les résultats du projet et recommander des activités complémentaires. Toutes les organisations participantes, les forums régionaux du GFAR et d'autres parties prenantes telles que les responsables politiques, le secteur privé, etc. seront invités à cet atelier. Le compte-rendu sera publié et largement diffusé, avec d'autres documents à l'appui, notamment une synthèse politique si nécessaire.

6. RÉSULTATS ATTENDUS

Le Tableau 1 indique les résultats que doivent donner les diverses activités. Ils sont résumés ci-après.

- i) Des OSC plus fortes, avec des activités de recherche agricole au niveau régional et national plus importantes et donc des résultats de recherche plus orientés sur l'utilisateur ;
- ii) Une information accrue et une collaboration meilleure entre les OSC et les INRA dans la RAD ;
- iii) La création de liens fonctionnels entre les OSC et les INRA permettant d'accroître le partage des connaissances et les échanges d'information, et de renforcer les capacités ;
- iv) Le développement de procédures et d'outils de partage de l'information efficaces.
- v) Le développement d'un modèle adapté qui facilite et favorise les liens fonctionnels entre les OSC et les systèmes de recherche.

Tableau 1 Activités et résultats escomptés

	Activités	Résultats
Phase 1	Identification des OSC et évaluation des besoins	
	Identification, caractérisation et classification (selon les types) des OSC impliquées dans la recherche agricole pour le développement.	Base de données des OSC actives dans la recherche agricole pour le développement. Critères pour la sélection des OSC et l'identification des OSC expérimentées.
	Sensibilisation au projet: consultation, documentation relative au projet (version électronique et papier), séminaires et réunions afin d'informer et impliquer d'autres partenaires comme les INRA, les décideurs politiques et le secteur privé.	Sensibilisation d'autres parties prenantes au projet.
	Auto-diagnostic institutionnel et évaluations des besoins.	Identification des contraintes aux renforcements des liens avec les INRA. Détermination par ordre prioritaire des besoins des OSC participantes. Recommandations sur les approches stratégiques à adopter pour répondre à ces besoins.
	Séminaire portant sur la méthodologie.	Evaluation et validation des résultats de l'évaluation des besoins. Recommandation sur les outils et approches nécessaires à la mise en œuvre de la phase 2.
Phase 2	Elaboration des groupes constitutifs des OSC et renforcement des compétences	
	Formation en gestion organisationnelle	Compétences en activités de promotion, gestion institutionnelle, élaboration de projet, surveillance et évaluation.
	Création de compétences en gestion de l'information et de la communication.	Sites Internet opérationnels, amélioration des rapports avec les autres partenaires par le biais de lettres d'information etc.
	Mise en réseau, séminaires, apprentissage entre différents pays, groupes de discussions électroniques, séminaires techniques.	Meilleure capacité à communiquer avec d'autres partenaires. Identification des questions prioritaires des OSC.
	Renforcement des liens opérationnels	
	Participation aux organismes décisionnels et de gouvernance et aux événements de définition de la recherche régionale et sous-régionale.	Siège pour les OSC dans les comités exécutifs des RF/SRF. Identification, discussion et réponse aux préoccupations des OSC aux niveaux national ou sous-régional et régional.
	Etudes pilotes de collaboration entre agriculteurs et scientifiques sur les questions prioritaires des OSC.	Réponse de la recherche aux questions prioritaires des OSC. Meilleure utilisation des résultats de la recherche.
	Conférence finale	Actes des conférences publiés et largement diffusés. Approche modèle permettant de faciliter et promouvoir les liens opérationnels entre les OSCs et les systèmes de recherche mis en place et diffusés.

7. BENEFICAIRES

Les premiers bénéficiaires seront les OSC et les INRA qui pourront apprendre à travailler ensemble et de façon opérationnelle. Tout particulièrement, les OSC pourront bénéficier d'un certain nombre d'initiatives de renforcement des compétences qui leur permettront de se consolider. D'autres partenaires et parties prenantes, impliqués de façon directe ou indirecte, auront également accès aux résultats du projet, y compris une base de données mise à jour des OSC directement impliquées en RAD au niveau régional ou sous-régional ainsi que des approches modèles pour renforcer les liens opérationnels entre les OSCs et les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA).

8. PROGRAMME DE TRAVAIL

Tableau 2 Programme de travail

	Année 1				Année 2				Année 3			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Phase 1												
Création d'un groupe de coordination du projet	■											
Inventaire, identification et classification des OSC actives en RAD, élaboration de critères pour sélectionner les participants au projet, et création d'une base de donnée des OSC		■										
Activités de sensibilisation au projet		■	■		■		■		■		■	
Auto-diagnostic institutionnel et évaluations des besoins selon un mode participatif			■	■								
Séminaire portant sur la méthodologie			■	■								
Phase 2												
Elaboration des groupes constitutifs des OSCs et renforcement des compétences												
Activités de formation					■	■	■	■	■	■		
Mises en réseau					■	■	■	■	■	■		
Création de compétences en gestion de l'information et de la communication					■	■	■	■	■	■		
Séminaires, conférences et groupes de discussion électronique					■	■	■	■	■	■	■	
Activités d'apprentissage entre pays							■				■	
Activités spécifiques de renforcement des liens opérationnels												
Participation aux organismes décisionnels et de gouvernance							■	■	■	■	■	
Etudes pilotes de collaboration entre agriculteurs et scientifiques sur les questions prioritaires des OSC							■	■	■	■	■	
Conférence finale												■
Audit financier et d'évaluation					■							
Rapports				■				■				■

9. ADMINISTRATION ET GESTION

De même que pour tous les projets du GFAR, ce projet ne sera pas mis en place par le secrétariat du GFAR. Celui-ci aura un rôle essentiel de facilitation pour la mise en place du projet. L'exécution du projet sera prise en charge par les partenaires du GFAR qui seront: les OSC sélectionnées au cours de la première phase du projet; les Instituts Nationaux de Recherche Agricole, les personnes ressources et les institutions locales.

Le secrétariat du GFAR devra mettre en place un système de contrôle et de gestion efficace et approprié pour s'assurer que les objectifs du projet sont abordés, que les résultats escomptés sont atteints et que les fonds du projet – que le GFAR recevra et pour lesquels il sera responsable – sont utilisés le plus judicieusement possible. Afin d'atteindre cet objectif, la procédure suivante de gestion et d'administration du projet sera mise en place.

- i) Le Secrétariat du GFAR sera responsable de l'ensemble du projet auprès de la Commission Européenne (CE) et recevra les fonds du projet. Les rapports à fournir et le calendrier seront décidés en accord avec la CE et le GFAR s'assurera du respect de celui-ci ;
- ii) Le Secrétariat du GFAR mettra sur pied un Groupe de Gestion du Projet (GGP) afin de l'aider à administrer le projet. Voir l'annexe 3 pour la composition et le mandat de ce GGP ;
- iii) Le Secrétariat du GFAR recrutera deux personnes qualifiées en tant que coordinateurs de projet qui auront pour tâche de travailler étroitement avec les participants pour l'exécution et la gestion quotidienne
- iv) du projet. Ces deux personnes seront basées dans les bureaux des forums régionaux et sous-régionaux du GFAR en ASS. Voir l'annexe 4 pour les mandats des coordinateurs de projet.
- v) Un rapport annuel pour chacune des années 1 et 2, et un rapport final au terme de la troisième année, une fois la conférence finale achevée seront réalisés.
- vi) Dans le cadre du système de gestion et de contrôle, un audit financier et d'évaluation sera programmé lors de la troisième année du projet. Les modalités et les approches seront décidées en accord avec les règles de la CE.

10. BUDGET

Tableau 3. Budget en Euros (€) à titre indicatif

Activités	ANNEE			TOTAL
	Année 1	Année 2	Année 3	
Activités du projet				
1. Inventaire, identification et classification des OSC actives en RAD, et élaboration de critères pour sélectionner les participants au projet	80,000			80,000
2. Activités de sensibilisation au projet	35,000	35,000	35,000	105,000
3. Auto-diagnostic institutionnel et évaluations des besoins selon un mode participatif	160,000			160,000
4. Séminaire portant sur la méthodologie	100,000			100,000
5. Elaboration des groupes constitutifs des OSC et renforcement des compétences				
- Activités de formation		50,000	50,000	100,000
- Mise en réseau		30,000	40,000	70,000
- Activités d'apprentissage entre pays		30,000	30,000	60,000
- Création de compétences en gestion de l'information et de la communication		40,000	40,000	80,000
- Séminaires, conférences et groupes de discussion électronique		35,000	45,000	80,000
6. Activités spécifiques de renforcement des liens opérationnels avec les INRA				
- Participation aux instances décisionnelles et de gouvernance		30,000	30,000	60,000
- Activités de collaboration entre agriculteurs et scientifiques		85,000	85,000	170,000
7. Evaluation		40,000	60,000	100,000
8. Conférence finale et diffusion des résultats			130,000	130,000
9. Audit externe (financière)			40,000	40,000
10. Coordination, gestion et administration du projet				
- Coordinateurs: Rémunération	84,000	86,100	88,252.5	258,352.5
- Coordinateurs: Voyages	30,000	30,000	30,000	90,000
- Secrétariat	4,800	4,800	4,800	14,400
- Equipement et fournitures	6,500	3,800	3,800	14,100
-Réunions du Groupe de Gestion du Projet	15,000	15,000	15,000	45,000
11. Sous-total	515,300	514,700	726,852.5	1,756,852.5
12. Frais généraux (11%)	56,683	56,617	79,953.775	193,253.77
13. TOTAL	571,983	571,317	806,806.27	1,950,106.2

Notes explicatives concernant le budget:

1. Inventaire, classification des OSC. (2 mois de visite sur le terrain, un mois de travail dans un bureau pour trois experts):
 - Travail sur le terrain dans 4 pays (Burkina Faso, Sénégal, Kenya, et Ouganda, pour 3 personnes.
 - Déplacement. 4,167 x 3 personnes (12,500)
 - indemnités journalières: 180 x 3 personnes x 20 jours x 2 mois (21,600)
 - Salaires: 255 x 20 jours x 3 mois x 3 personne (45,900)
 - Sous-total 1: 80,000.

2. Les activités de sensibilisation au projet comprennent: les consultations, les publications et documentation ayant trait au projet en version électronique et papier, des séminaires et réunions pour informer et impliquer d'autres partenaires comme les INRAs, les décideurs politiques et le secteur privé:
 - Sous-total 2: 105,000

3. Auto-diagnostic institutionnel et évaluations des besoins. 4 mois sur le terrain (1 mois/pays) et un mois pour préparer le rapport:
 - Déplacement: 5,300 x 3 personnes (15,900)
 - indemnités journalières : 180 x 3 personnes x 20 jours x 4 pays (43,200)
 - Salaires : 255 x 3 personnes x 20 jours x 5 mois (76,500)
 - Coûts opérationnels: réunions, fournitures, logistique etc (6100 x 4 pays = 24,400)
 - Sous-total 3: 160,000

4. Séminaire portant sur la méthodologie (c-a-d., un séminaire comprenant un retour d'information): Ouvert aux OSCs participantes et non participantes au projet, aux spécialistes et à certaines institutions spécifiques telles que ISNAR, ICRA, IFAP, etc. Le nombre total de participant ne doit pas dépasser 30 personnes:
 - Déplacement: 2000 x 30 (60,000)
 - indemnités journalières: 180 x 30 personnes x 4 jours (21,600)
 - Autres coûts: logistique, articles de consommation, location des salles, facilitateur etc. (18,400)
 - Sous-total 4: 100,000

5. Elaboration des groupes constitutifs des OSCs et renforcement des compétences:
 - Activités de formation (promotion, gestion institutionnelle, exécution du projet, M&E etc.(100,000)
 - Activités d'apprentissage entre pays (60,000)
 - Création de compétences en gestion de l'information et de la communication. (80,000)

- Mise en réseau avec d'autres OSCs au sein des régions et entre différentes régions (70,000)
 - Séminaires, conférences et groupes de discussion électronique à propos des priorités nationales/régionales, des domaines de recherche/développement, de l'allocation des ressources et d'autres questions (80,000)
 - Sous-total 5: 390,000
6. Activités spécifiques de renforcement des liens opérationnels:
- Participation aux organismes décisionnels et de gouvernance (promotion, participation lors d'événements de définition de la recherche régionale et sous-régionale (60,000)
 - Activités de collaboration entre agriculteurs et scientifiques (études pilotes; élaboration de projet pour des financements compétitifs) (170,000)
 - Sous-total 6: 230,000
7. Conférence finale, publication et diffusion des résultats (130,000):
- Sous-total 7: 130,000
8. Evaluation:
- Sous-total 8: 100,000
9. Audit externe (financière):
- Sous-total 9: 40,000
10. Coordination, gestion et administration du projet:
- Rétribution des coordinateurs du projet: $3,500 \times 2 \text{ personnes} \times 12 \text{ mois} \times 3 \text{ ans}$ avec une augmentation annuelle de 2.5% = (84,000; 86,100; 88,252.5) = 258,352.5
 - Déplacement des coordinateurs: $15,000/\text{an} \times 2 \text{ personnes} \times 3 \text{ ans} = 90,000$
 - Secrétariat: Secrétaires à temps partiel - $2 \text{ personnes} \times 200 \times 12 \text{ mois} \times 3 \text{ ans} = 14,400$
 - Equipements et fournitures: 6,500 (première année) + {3,800 seconde et troisième année} = 14,100
 - Réunions du Groupe de Gestion du Projet $1/\text{an}(15,000 \times 3) = 45,000$
 - Sous-total 10: 421,852.5
11. Coût du projet:
- Sous-total 11: 1,756,852.5
12. Frais généraux 11% (du sous-total 11):
- Sous-total 12: 193,253.8
13. TOTAL: 1,950,106.2

11. ANNEXES

Annexe 1. Les partenaires du GFAR

	Partenaire	Description
1.	Organisations paysannes	Agriculteurs/producteurs et leurs organisations associées.
2.	Organisations non-gouvernementales	Les organisations non gouvernementales impliquées dans des activités liées à la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles et l'élimination de la pauvreté.
3.	Système national de recherche agricole	Forum régional composé de représentants des systèmes nationaux de recherche agricole des pays en voie de développement aux niveaux continental et régional.
4.	Centres internationaux de recherche agricole	Les centres internationaux de recherche agricole qui appartiennent principalement au Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI). Celui-ci répond aux aspects stratégiques et de base de la recherche pour le bien public.
5.	Institutions de recherche agricole	Les institutions de recherche avancée basées dans les pays de l'OCDE qui relèvent les défis mondiaux de développement.
6.	Secteur privé	Le secteur privé agricole qui utilise les connaissances scientifiques pour développer des produits orientés sur la recherche.
7.	Bailleurs de fonds	Les bailleurs de fonds qui financent la recherche agricole orientée sur le développement.

Annexe 2. Mandat du Groupe d'Expert (GE)

Mission

Composition de l'équipe:

Le GE sera composé de trois personnes. Deux membres du groupe auront des diplômes universitaires dans le domaine des Sciences Agricoles, avec un troisième cycle en vulgarisation agricole, Sociologie Rurale ou Sociologie. La troisième personne devra être spécialiste en gestion organisationnelle, y compris les aspects légaux.

Il est souhaité que les experts aient également les compétences suivantes:

- Connaissances et expériences dans la gestion institutionnelle, y compris les associations agricoles;
- Bonne connaissance du secteur agricole en Afrique subsaharienne;
- Bonne connaissance du Système Mondial de Recherche Agricole;
- Expérience pratique de travail avec les organisations rurales et de vulgarisation.

Mode de fonctionnement:

Le groupe, en collaboration avec les coordinateurs de Projet et grâce aux études de terrain (2 mois) et de recherche (1 mois) devra:

1. Réaliser un inventaire et classifier les Organisations de la Société Civile (OSC) impliquées dans la Recherche Agricole pour le Développement dans des sous-régions sélectionnées de l'Afrique Subsaharienne;
2. Conformément aux objectifs et but du projet, développer une série de critères pour sélectionner les OSC et identifier un nombre de OSC qui répondent à ces critères;
3. Soumettre un rapport au Groupe de Gestion du Projet au terme de ces études pour leur validation, et sur la base de ceci, réaliser les activités additionnelles requises sur une période de quatre mois;
4. Concevoir des approches et des méthodes appropriées pour réaliser un auto-diagnostic institutionnel et une évaluation des besoins selon un mode participatif;
5. En collaboration avec les coordinateurs de projet et les OSC participantes, accompagner l'exécution de cet auto-diagnostic;
6. Préparer un rapport détaillé sur cette activité et le présenter au séminaire portant sur la méthodologie;
7. Participer à l'organisation de cet atelier, y compris à la définition des objectifs et des résultats escomptés;

8. Préparer et présenter un rapport final sur les activités au Groupe de Gestion du Projet.

Annexe 3. Mandat du Coordinateur de Projet (CP)

Le candidat devrait posséder les qualifications suivantes:

- Un Master dans un des domaines suivants : Vulgarisation agricole Sociologie Rurale, Anthropologie ou Economie Agricole;
- Un minimum de trois ans d'expérience qui devrait inclure une expérience de travail avec les organisations paysannes et/ou la gestion et le suivi systématique de projets des organisations non gouvernementales;
- Connaissance approfondie du secteur agricole en Afrique subsaharienne;
- Connaissance approfondie des conditions économiques, sociales et culturelles de la Région.

Sous la responsabilité du Secrétaire Exécutif du GFAR, et sous la supervision directe du Secrétaire Exécutif du Forum Régional ou Sous-régional pour la Recherche Agricole où il (elle) sera basé(e), le coordinateur de projet devra:

1. Participer activement à l'exécution du projet tel que décrit dans le document du projet;
2. Surveiller et gérer de façon étroite l'exécution du projet dans la sous-région où il (elle) sera basé (e);
3. Faciliter et assurer la communication et l'interaction entre les parties prenantes impliquées dans le projet;
4. Fournir des mises à jour sur l'état d'avancement du projet de façon régulière pour les différentes parties prenantes, afin de les sensibiliser sur les objectifs et les résultats du projet;
5. Préparer les rapports d'avancement pour la révision et l'approbation du Comité de Contrôle du Projet et les soumettre au Comité de Direction du GFAR et aux bailleurs de fonds;
6. Dans le cadre de la gestion du projet, surveiller les dépenses du projet avec l'aide des Secrétaires Exécutifs du Forum hôte et du Secrétariat du GFAR selon les circonstances;
7. Convoquer, faciliter et/ou participer à l'organisation des réunions et des ateliers relatifs au projet selon les besoins;
8. Sous les conseils des Secrétaires Exécutifs du Forum hôte et du Secrétariat du GFAR, participer à la mobilisation des ressources pour répondre à toute autre exigence du projet;

9. Réaliser d'autres activités relatives au projet requises par les Secrétaires Exécutifs du Forum hôte et du GFAR.

Annexe 4. Mandat du Groupe de Gestion du Projet (GGP)

Composition, Fonction et Mode de Fonctionnement

Le Groupe de Gestion du Projet (GGP) comprend:

- Le Secrétaire Exécutif du GFAR ou son représentant;
- Le Secrétaire Exécutif du FARA ou son représentant;
- Les Secrétaires Exécutifs des deux Forums sous-régionaux ou leurs représentants; et
- Un représentant de chacune des OSCs participantes.

Le GGP sera présidé par le Secrétaire Exécutif du GFAR ou par son représentant, et les Coordinateurs de Projets (CPs) exerceront les fonctions de secrétaires pour le GGP.

Le GGP se réunira annuellement et sera en communication régulière via la messagerie électronique.

Les membres exerceront leurs fonctions sur base volontaire pour la durée du projet. Ils ne recevront aucun salaire, mais leurs dépenses de voyage et leurs indemnités journalières de subsistance encourues pendant les réunions annuelles du GGP seront prises en charges par le projet.

Missions

Le GGP aura un rôle de superviseur pour la mise en place du projet, en fournissant des lignes directrices et des indications des politiques. Dans ce cadre, il exécutera les fonctions suivantes:

1. Réviser et approuver les rapports intermédiaires soumis par les Coordinateurs de Projets, les équipes d'experts et les OSC participantes;
2. Préparer et présenter les rapports intermédiaires au Comité de Direction du GFAR sur base annuelle;
3. Réviser, examiner et approuver les rapports de dépenses présentés par les Coordinateurs de Projets;
4. Evaluer la performance des Coordinateurs de Projets; et
5. Collaborer à la mobilisation de ressources additionnelles pour le projet.

Annexe 6. Matrice du Cadre Logique

	Indicateurs clés	Instruments de contrôle	Suppositions / Risques
BUT:			
Renforcer les liens opérationnels entre les OSC et les INRA afin que les OSC puissent effectivement contribuer non seulement aux activités du Développement de la Recherche Agricole au niveau de base mais aussi à ses structures et mécanismes de gouvernance à d'autres niveaux.			
OBJECTIFS			
1. Renforcer les compétences des OSC et développer leur groupe constitutif.	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Le profil régional des OP et des ONG sera développé; • Des compétences sur la gestion organisationnelle, le développement de propositions de projet, le développement de compétences de négociation, et la formation en M&E devraient avoir été développés; • Compétences améliorées en Gestion de la Communication et de l'Information. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une base de données régionale/sous régionale des OSC sera développée; • Rapports des OSC; • Rapports officiels d'Evaluation; • Rapports de projet; • Pages Internet Régionales/sous-régionales des OSC et autre media de communication (par ex., bulletins, radio, etc.); 	Approches et méthodes efficaces de projet.
2. Renforcer la participation aux niveaux national et régional.	<ul style="list-style-type: none"> • Les préoccupations des OSC seront discutées et abordées aux niveaux régional et sous régional; • Les OSC ont développé un programme et une vision stratégique commune grâce à un meilleur mécanisme de communication mis en place par le projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les OSC sont représentées (siègent) dans les instances sous-régionales ou régionales des INRA et ne sont pas seulement des observateurs. 	Centres de recherche coopératifs et déterminés.
RESULTAT:			
Liens opérationnels et sensibilisation accrue entre les OSC et les INRA menant à un partage des connaissances et à un échange d'informations accrus, ainsi qu'à un renforcement des compétences.	<ul style="list-style-type: none"> • Des activités de recherche entre agriculteurs et chercheurs devraient être mises en place; • Les OSC seront mises en réseau entre elles et avec les INRA. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports/cas d'études préparés par les OSC et les centres de recherche (INRA); • Un Programme de Partenariat Mondial sera mis en place en impliquant aussi bien les OSC que les INRA. 	Centres de recherche coopératifs et déterminés.